



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY CONSEILLE AURA AERO DANS LE CADRE DE SA LEVÉE DE FONDS

Corporate - M&A | 17/04/26 | Valéry Denoix de Saint Marc Maxime Legourd Juliette Vachet Jennifer Hinge Antoine Ricol Hortense Coulon



AÉRONAUTIQUE & DÉFENSE

August Debouzy a conseillé Aura Aero, constructeur aéronautique basé à Toulouse, dans le cadre de sa levée de fonds de série B d'environ 50 millions d'euros, réalisée auprès d'un consortium d'investisseurs de premier plan comprenant notamment Bpifrance, Innovacom, Safran Corporate Ventures, le European Innovation Council Fund, Blast et Floriday Opportunity Fund.

Cette levée de fonds s'inscrit dans un financement global de 340 millions d'euros visant à soutenir le développement des programmes d'avions régionaux hybrides et électriques d'Aura Aero, ainsi que l'industrialisation de ses activités en France et aux États-Unis.

Fondée en 2018, Aura Aero conçoit et développe des aéronefs bas carbone, combinant propulsion électrique et hybride, à destination des marchés de l'aviation régionale et de la formation. Cette opération permet à la société d'accélérer le déploiement de ses projets industriels et de renforcer sa position sur le marché émergent de l'aviation décarbonée.

L'équipe August Debouzy ayant conseillé Aura Aero était composée d'**Antoine Ricol** (associé), **Valéry Denoix de Saint Marc** (associé), **Maxime Legourd** (counsel), **Juliette Vachet** (avocate) et **Hortense Coulon** (avocate) sur les aspects corporate, ainsi que **Jennifer Hinge** (associée) sur les aspects financement.

Les investisseurs étaient conseillés par **Degroux Brugère, Chammas & Marcheteau** et **Bignon Lebray**.
